

Assemblée Générale : un nouveau président pour EPV

Nous avons eu l'honneur d'accueillir 5 nouveaux membres au sein du CA : Yves Deniaud, Eric Jouon, Fabrice Dalino, Riwal Raude et Edgar Wolf.

Michel Leclercq, président d'EPV depuis sa création, a cédé sa place à Alain Ridard. Michel devant assumer la vice-présidence de l'association Energie Partagée, il préférerait diminuer ses responsabilités au sein de l'association.



Composition du nouveau bureau élu à l'unanimité :
 Président : Alain Ridard
 Vice-Présidents : Michel Leclercq et Laure Vaillant
 Trésorier : Bernard Barbot
 Vice-trésorière : Nelly Le Chaplain
 Secrétaire : Fabrice Dalino
 Vice-secrétaire : Anne-Marie Lambert

A vos agendas

En novembre, c'est le mois de l'Economie Sociale et Solidaire. EPV interviendra notamment pour mobiliser les particuliers à investir dans le parc éolien de Béganne.

Le 9 novembre à 18h à Redon à la salle de la Mutuelle des Pays de Vilaine en partenariat avec la CADES.

Le 24 novembre à 18h30 à l'Altercafé (hangar à bananes) à Nantes en partenariat avec les CIGALES nantaises et l'association Alisée.

Le 1er décembre à la salle du Dôme de St Avé, au nord de Vannes en partenariat avec le pôle E2S de Vannes et Jean-Claude Pierre.

Nous contacter :
 Château du Mail
 1 rue de Plessis
 35600 REDON
 02 99 72 39 49
contact@eolien-citoyen.fr

Les projets et initiatives locales



L'association Energie des Fées a été retenue par la Communauté de Communes du Pays des Fées pour travailler sur le développement de 2 Zones de Développement Eolien. EPV accompagne déjà Energie des Fées dans le développement de ses projets et dans la définition des ses missions.

Création de l'association Eoliennes en Pays d'Ancenis. L'objectif de cette association est la promotion de l'éolien citoyen et participatif sur le territoire de Communauté de Communes du Pays d'Ancenis
 contact : eoliennes.ancenis@eolien-citoyen.fr

J'envoie ce coupon à EPV à l'adresse ci-contre

Plusieurs soirées d'information sur le financement du projet éolien sont prévues sur les communes de Béganne, St Gorgon et Allaire. pour connaître les dates de ces prochains RDV, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.eolien-citoyen.fr

Venez visiter notre nouveau site internet (en ligne à partir de mi-octobre) et retrouver des informations sur l'association et le parc éolien citoyen de Béganne!

www.eolien-citoyen.fr

J'adhère à EPV
 ...et je soutiens un projet énergétique local et citoyen

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

TEL : _____

MEL : _____

J'adhère pour :

2010 : 15Euros

J'adresse un chèque de soutien à EPV :Euros

Je souhaite recevoir les infos et le bulletin ZEFF

par mail (radiation des fichiers informatiques de l'asso sur simple demande de votre part à l'adresse : contact@eolien-citoyen.fr - Loi CNIL)

par courrier

Le projet de Béganne l'investissement citoyen en marche!

La mise en place d'un parc éolien citoyen faisant appel à un très large financement des riverains et particuliers est une **démarche inédite en France**. Associer plus de 99 personnes à une société relève, selon le code monétaire et financier, d'une Offre au Public de Titres Financiers (OPTF). Pour être légale, cette offre doit recevoir un visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). L'obtention de ce visa est une démarche juridique lourde, complexe et coûteuse.

Or le projet d'EPV ne se limite pas à quelques dizaines de personnes capables d'investir plusieurs milliers d'euros, il vise à associer le plus grand nombre de riverains (plusieurs centaines),

Pour régler cette difficulté juridique de l'OPTF, et permettre l'émergence d'autres projets éoliens citoyens en France, EPV a initié la création d'un outil financier dédié. Associée à plusieurs acteurs locaux et nationaux, et avec le soutien de l'Ademe, EPV a participé à la création d' **Énergie Partagée Investissement**. Cette Société en Commandite par Actions (SCA) a sollicité un visa de l'AMF afin de proposer au grand public d'investir dans plusieurs projets citoyens. Le statut de SCA et le mode de gouvernance envisagé permettent de limiter les risques pris par les petits porteurs.

En tant que particulier, vous pourrez investir dans le parc éolien citoyen de Béganne par 2 biais :

- via la SCA Energie Partagée
- en direct via une CIGALES (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire).

Eoliennes
en Pays de Vilaine

☆☆☆☆☆☆☆☆ éolien citoyen

La Région Bretagne a réuni le 28 juillet des porteurs de projets d'énergies renouvelables participatifs, pour faire un état des lieux des projets, des difficultés rencontrées et des réponses à apporter. C'était aussi l'occasion pour la Région de présenter son futur outil d'investissement dans les énergies renouvelables: une société viendra renforcer le capital de projets émergents et innovants, pour les aider à voir le jour. Elle sera opérationnelle début 2011, et un de ses premiers investissements devrait être le parc éolien citoyen de Béganne.

A coté d'EPV, les autres porteurs de projet présents étaient :

- La SCIC énergies renouvelables - Pays de Dinan
- L'association C.O.E.U.R. Emeraude
- L'association l'Energie des Fées
- L'association Bretagne Energies Citoyennes
- La CIGALES des CIMES I
- La Communauté de communes de Questembert

Une prochaine rencontre est prévue fin octobre, pour poursuivre la dynamique de réseau régional des énergies renouvelables citoyennes



QU'EST-CE QU'UNE CIGALES ?

C'est une structure mobilisant l'épargne de ses membres au service de la création et du développement de petites entreprises locales et collectives. Elle est constituée de 5 à 20 personnes qui mettent une partie de leur épargne en commun. Une CIGALES est un lieu d'échanges et d'auto-formation sur les questions économiques et de développement local.

Site à Watts a déjà fait l'expérience de cette forme d'économie responsable et solidaire puisqu'elle compte au sein de son capital 3 CIGALES.

Le projet de Sévérac-Guenrouët

Une soirée d'information à destination des habitants et des riverains du futur parc éolien de Sévérac-Guenrouët s'est tenue le vendredi 17 septembre à la salle du Cougou à Guenrouët.

C'était l'occasion pour EPV d'informer les habitants des avancées du projet et des prochaines étapes à venir. La grande incertitude concerne l'application pour le projet de la procédure ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) qui pourrait ralentir l'arrivée du parc.

Fabrication d'une éolienne pédagogique

La période estivale a été l'occasion pour EPV de s'atteler à la fabrication d'une petite éolienne à but pédagogique! Cette petite éolienne peut alimenter une L.E.D., un buzzer ou un petit moteur.

Elle est composée d'un mât en acier de 4m50, de 3 pâles en aluminium et en plastique, mesurant chacune 70cm. Le moteur est un moteur à courant continu de machine à laver. Le safran a été réalisé sur le principe des éoliennes "Piggott", à savoir qu'elle se met en drapeau à partir d'une certaine force de vent.

Elle pèse environ 20Kg et peut être montée par une seule personne en 30min.

Elle permettra des démonstrations concrètes auprès des écoles.

Merci aux constructeurs : Robert LeDeroff et Thibault Lemaitre!!



Eoliennes
en Pays de Vilaine

☆☆☆☆☆☆☆☆ éolien citoyen